

*Laine lavée à dos.*—C'est la laine qui est lavée avec de l'eau et du savon sur le dos du mouton. Le lavage n'enlève que la poussière et les matières étrangères et il crée en moyenne une diminution de poids de 15 à 22 pour 100.

*Laine non marchande.*—Laine mal lavée ou qui n'a été tondue que quelque temps après être lavée.

*Laine lavée en baquets.*—Laine lavée à la main avec du savon et de l'eau qui contient souvent une faible solution d'alcali caustique après qu'elle a été enlevée du mouton. Cette méthode offre beaucoup d'objections. Dans le lavage en baquet, les qualités de la toison se mélangent à un tel point qu'il est absolument impossible de les trier. Ce lavage se propose en somme le même but que le dessuintage, mais il est loin d'être aussi efficace. La laine doit être dessuintée à nouveau avant de pouvoir être employée dans la fabrication, et quoique la perte originale de poids varie de 30 à 50 pour 100 en moyenne, une nouvelle diminution de 15 pour 100 en moyenne se produit à la fabrique. Les sociétés coopératives n'acceptent pas pour la vente des laines lavées en baquets.

*Laine dessuintée.*—Laine parfaitement nettoyée à la fabrique au moyen de machines convenables.

*Laine pailleuse.*—Laine contenant une quantité excessive de graines, de piquants, de poils, de foin ou de jarre.



Morceaux de cou employés, à tort, pour lier les toisons. Ils étaient si serrés que ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que l'on a pu les délier.

*Laine enchevêtrée.*—Laine prise ensemble. L'enchevêtrage est causé par la mauvaise santé, il provient d'un manque de suint ou d'huile dans la laine; le suint empêche ordinairement les fibres de se coller ensemble. Comme la laine est déjà feutrée jusqu'à un certain point elle ne peut être utilement employée dans la fabrication.

*Laine noire ou grise.*—Laine contenant de nombreuses fibres noires brunes ou grises. Cette couleur interdit son emploi pour les tissus de couleurs claires.

*Mèches jaunes, crottins, pailleux.*—Mèches courtes, couvertes ou teintes de fumier, elles n'ont pas généralement une haute valeur commerciale, et doivent être l'objet d'un traitement spécial au dessuintage.

*Pelure ou laine morte.*—Laine enlevée par un moyen mécanique ou chimique des toisons de moutons tués.